



Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

N° AR-V-2026-038

Arrêté modifiant l'arrêté n° AR-V-2026-033 relatif à la circulation et du stationnement Rue Le Nenaon et une partie de la rue des Tanneries

Le Maire de la Commune de Seiches-sur-le-Loir,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,

Vu le code de la route,

Vu l'arrêté municipal n° AR-V-2026-033 en date du 6 février 2026 relatif à la circulation et au stationnement rue Le Nenaon et une partie de la rue des Tanneries,

Considérant qu'il convient de préciser les catégories de véhicules autorisées à circuler,

ARRÊTE

Article 1 :

À l'article 1 de l'arrêté n° AR-V-2026-033 du 6 février 2026, la réglementation de circulation est complétée par la mention suivante :

« sauf véhicules de service ».

Article 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté n° AR-V-2026-033 demeurent inchangées.

Article n°3

- Madame la Directrice générale de la Mairie de Seiches-sur-le-Loir ;
- Monsieur le Responsable des services techniques de Seiches-sur-le-Loir ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seiches-sur-le-Loir ;
- TELELEC RESEAUX, représenté par David Hamon

sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée.

Article 4 :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait en Mairie de Seiches-sur-le-Loir, le 16 février 2026.

Le Maire,
Thierry de VILLOUTRE



Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée par la loi 96-142 du 21/02/1996 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie ci-dessus désignée.

049-214803338-20260216-AR-V-2026-038-AR
Date de télétransmission : 23/02/2026
Date de réception préfecture : 23/02/2026

